

**Éléments généraux de connaissance et de localisation du patrimoine archéologique  
Commune de Cerizy (02)**

Carte accompagnant un arrêté portant sur le zonage archéologique de la commune

Zones de présomption de prescriptions  
archéologiques (articles L522-5 du code du  
patrimoine)

Éléments généraux de connaissance et de  
localisation du patrimoine archéologique (art.R 522-3 et R522-4)

